

Convention Programme

« Agir pour la pleine participation des enfants handicapés par l'éducation »

Présentation de la phase 2



Sommaire

1. Rappel du projet et des grands résultats de la phase 1
2. Etapes de construction de la phase 2
3. Présentation des résultats de l'évaluation finale – phase 1
4. Présentation de la phase 2



**1- Rappel du projet
et des grands résultats de la phase 1**

Lieux d'intervention : Togo, Burkina Faso, Libéria, Mali, Niger et Sénégal

Durée du projet: 3 ans (de janvier 2012 à décembre 2014)

Budget:

Coût total de l'opération 100 % : 3 535 362 €

Participation de l'AFD 60 % : 2 121 217 €

Partenaires du projet: Les Fédérations Nationales d'Organisations de / pour Personnes Handicapées (à l'exception du Burkina Faso); Les Ministères de l'éducation à travers les directions/divisions en charge de l'éducation des enfants handicapés

Objectifs globaux :

- ✓ Contribuer au respect des **engagements des gouvernements** du Burkina Faso, Libéria, Mali, Niger, Sénégal et Togo **en matière d'accès universel à l'éducation primaire.**
- ✓ Contribuer au **développement d'une société civile pleinement impliquée dans la reconnaissance des droits des enfants handicapés et qui favorise l'inclusion et la diversité.**
- ✓ Contribuer à la **pleine participation des personnes handicapées dans la société, et plus particulièrement celle des enfants, par une démarche inclusive.**

Objectif spécifique :

L'accès à une éducation de qualité pour les enfants handicapés dans six (6) pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Libéria, Mali, Niger, Sénégal, Togo) est amélioré d'ici fin 2014.

Bénéficiaires du projet **(direct et indirect) :**

- ✓ les **enfants handicapés** des zones identifiées des 6 pays et leurs familles, soit environ 68 223 enfants dont 50% de filles
- ✓ les **acteurs éducatifs** (enseignants, directeurs d'école et encadreurs pédagogiques) répartis comme suit :
4976 enseignants et directeurs d'école dans les zones ciblées qui bénéficieront des formations et d'un accompagnement en classe (dont 1259 femmes) et 115 encadreurs pédagogiques (dont 23 femmes)
- ✓ les **écoles spécialisées** des zones ciblées par le programme
- ✓ 8 représentants des **fédérations des associations de et pour personnes handicapées** des 6 pays ;
- ✓ 86 **représentants des OPH** des 6 pays
- ✓ 405 **représentants des associations de parents d'élèves, des associations de mères éducatrices et des comités de gestion scolaire des écoles de la zone d'intervention** ;
- ✓ 170 **agents des services techniques déconcentrés, et des collectivités locales.**

Les grands résultats à fin 2013...

***Formation des membres de la société civile:** 5 représentants des fédérations des associations de/pour personnes handicapées (sur 8 ciblés), 43 représentants d'OPH (sur 86 ciblés) et 200 représentants d'associations de parents d'élèves (sur 405) sont en capacité de faire des propositions d'actions de plaidoyer.

***Formation des enseignants à l'Education inclusive:** 7631 personnels de l'éducation nationale formés en fin d'année 2 - soit 53% de plus que prévu initialement

***Identification des enfants en situation de handicap:** 14 563 enfants handicapés identifiés (12 224 enfants scolarisés et 2 339 enfants non scolarisés) – objectif atteint à +28%

***Ecoles du projet:** 1 340 écoles où des enfants en situation de handicap sont scolarisés et 37 écoles « pilotes » (excepté au Togo) où ont été réalisés les travaux d'accessibilité dans les deux premières années du projet.

LES SUCCÈS EN TERME DE POLITIQUES SECTORIELLES...

- ***Libéria**: le Ministère a produit un module appuyé par HI et partagé en mai lors de la “School standardization conference “.
- ***Togo** a adopté son plan d’actions 2014-2016. L’éducation inclusive y est en bonne place, au titre des axes stratégiques. Il est prévu que d’ici 2016 le Togo adopte un modèle d’EI.
- ***Burkina**: une Direction de l’Education Inclusive a été créée au sein du MENA en décembre 2013 et apparait dans l’organigramme : La Directrice, Séraphine Ouedraogo, a été nommée en janvier 2014.
- ***Niger**: adoption en fin 2013 par le Gouvernement du Programme Sectoriel de l’Éducation et de la formation (PSEF) pour la période 2014 – 2024, un programme qui tient compte de la scolarisation des enfants handicapés à travers l’EI.
- ***Sénégal**: la promotion de l’éducation inclusive a donc été inscrite dans les plans de travail annuels des Inspections académiques et également dans la politique sectorielle 2013-2025 comme une priorité.
- ***Mali**: introduction d’un module EI en cours au niveau national avec le MEN – 1er test pilote dans l’académie de Sikasso depuis janvier 2014.

Publications du projet

- DVD - dispositifs innovants au Burkina Faso et au Togo
- Production d'un film d'animation de sensibilisation
(<http://www.youtube.com/watch?v=WOHqvwAX20s>)
- Newsletter (3 numéros)
- Manuel en langue des signes (publication en cours)
- Participation à l'élaboration du guide
« *Agir en pluri-acteurs pour une éducation de qualité* »
(coordonné et publié par le F3E)

Réseaux

- Participation à la CONFEMEN à Abidjan en juillet 2014 – 1^{ère} diffusion du film d'animation



- Séminaire-atelier à l'Afd sur l'EI en mai 2014
- Animation du réseau Interagence à Dakar en 2013

LE BILAN DU PROJET DANS LE 6 PAYS SUR :

- Les avancées en termes de **politiques sectorielles nationales** quant à la situation de la scolarisation des enfants handicapés: **l'éducation inclusive a été prise en compte par les Ministères de l'Education sur cette zone,**
- L'efficacité du travail avec la **société civile**, que ce soient les associations de parents d'élèves ou les organisations de/pour personnes handicapées : évaluer les relations et dynamiques partenariales,
- Le degré **d'autonomisation et de responsabilisation des partenaires** dans la mise en œuvre du projet et enfin le transfert des connaissances et compétences vers les OPH
- La **dimension régionale** du projet et le fonctionnement « inter-pays »
- L'évolution des **pratiques de classes** et l'introduction du module EI (création du manuel comprise) dans les instituts de formation des maîtres au Burkina Faso, Niger, Mali et Togo

DÉFIS POUR LA PHASE 2:

- Rendre pérenne un dispositif modélisé à partir des expériences du terrain, qui implique de travailler d'ores et déjà, avec les partenaires, sur les critères et conditions de cette pérennisation.
- Poursuivre le dialogue pour la formulation d'une politique publique claire et concertée qui permettra la mise à l'échelle de l'éducation inclusive au niveau national.





2- Etapes de construction de la phase 2

... de façon participative et par étape

1. Séminaire régionale au Sénégal (sep 2013):
coordinatrice, chefs de projet, RT et partenaires
2. Séminaire Desk au Mali (juin 2014) dédié à l'éducation inclusive: Directeurs programme, Coordinateurs, Coordinatrice régionale, RT et Desk
3. Evaluation finale externe (juillet-août 2014)
4. Ecriture par la précédente coordinatrice régionale du projet en lien avec les projets pays, la nouvelle coordinatrice, le référent technique et le Desk



ag / Handicap International

3- Présentation des résultats de l'évaluation finale – phase 1

Conclusions

Pluricité

1. Une expertise de HI reconnue par tous les interlocuteurs dans tous les pays
2. Une très bonne dynamique partenariale
3. Des résultats touchés du doigt et de véritable 1ers effets
4. Une bonne pertinence du projet qui apparaît comme fédérateur et a permis de mobiliser
5. Une expertise et des ressources locales véritables forces du projet
6. Une architecture du projet déclinée dans l'ensemble des 6 pays du projet qui propose une méthodologie « socle » du projet
7. Des modèles différenciés investis quant à la manière d'articuler « Education inclusive, « Education spécialisée » et « Education intégratrice »
8. Force de HI dans le rôle d'animateur au centre d'un maillage partenarial mobilisant un panel de compétences autour de l'enfant
9. Enjeux de pérennité non garantie à ce stade du projet

Prise en compte HI

1. Volonté de HI à se positionner comme expert de l'EI dans la zone
2. Continuité et renforcement du dispositif pluri-acteurs + FOAPH
3. Etudes à venir pour démontrer ces résultats sur base de données tangible
4. Volonté de poursuivre ses efforts pour continuer à fédérer et mobiliser les acteurs autour de l'EI
5. Fondations pour la phase 2
6. Fondations pour la phase 2
7. Un R4 dédié aux enfants avec une déficience intellectuelle et sensorielle dans la phase 2
8. Fondations pour la phase 2
9. La phase 2 permettra de développer, consolider et modéliser les dispositifs pluri-acteurs d'éducation inclusive afin de créer les conditions favorables d'une mise à l'échelle dans les 10 ans à venir

Sur le niveau régional:

Pluricité

1. Un positionnement de la coordination orienté vers l'appui technique et l'opérationnel sur la majeure partie du projet et un positionnement stratégique insuffisamment investi
2. La plus-value de la coordination reste également limitée en termes d'animation du dispositif
3. La communication du projet est restée limitée, il manque une véritable stratégie sur laquelle la faire reposer

Prise en compte HI

1. La création d'un nouveau poste (conseiller technique) au niveau de la coordination régionale va permettre de renforcer le pool de coordination afin de mieux répartir les tâches. Ce poste sera en charge de l'appui technique et opérationnel (notamment pour renforcer le dispositif de suivi-évaluation, la capitalisation des acquis et le travail sur les aspects pédagogiques du projet). Cela permettra à la coordinatrice de se concentrer sur le renforcement du positionnement stratégique de HI en tant qu'acteur expert de l'EI et de développer un plaidoyer au niveau régional en collaboration avec les partenaires régionaux.
2. Méthodologie d'échanges d'expérience différente en phase 2 (alliance pays) + une coordinatrice technique sur la capitalisation des acquis pour diffusion et appropriation
3. Le rôle de l'assistant de la coordination régional se concentrera sur la communication du projet afin de développer une stratégie de communication globale et de renforcer l'utilisation adéquate des outils déjà présents lors de la phase 1 (Newsletter, réseaux sociaux, etc.)

Recommandations

Pluricité

1. Quel positionnement de HI dans le cadre d'APPEHL 2?
2. Une coordination régionale qui doit trouver sa place
3. Connecter dès le départ à une stratégie de sortie (enjeu de pérennité)
4. Consolider le projet lui-même avant d'envisager l'élargissement du cadre de projet à de nouveaux pays
5. La mise à l'échelle vers laquelle s'achemine progressivement le projet aura d'autant plus de pertinence à se concentrer sur certaines étapes du processus

Prise en compte HI

1. Expert technique de l'EI sur la zone
2. Structure régionale renforcée dans sa partie technique afin de permettre à la coordinatrice de travailler à la consolidation du positionnement stratégique du programme.
3. Pas de stratégie de sortie envisagée à la fin de la phase 2 car trop tôt mais des sessions de travail y seront consacrées pour amorcer les réflexions lors des ateliers régionaux
4. La convention programme APPEHL 2 est un financement socle pour l'EI en Afrique de l'Ouest, les pays de la convention ont comme objectif de trouver des financements complémentaires afin d'atteindre les résultats attendus
5. D'où la phase 2 d'APPEHL pour préparer les dispositifs nécessaires en fonction du contexte de chaque pays

Recommandations suite...

Pluricité

1. Travailler à d'autres niveaux que le primaire
2. Investir une dimension « capitalisation » pour insuffler un positionnement commun sur certains axes, et favoriser la duplication des bonnes pratiques repérées (en interne et externe)
3. Mieux investir la dimension « suivi-évaluation » absente en phase 1
4. Etudier la question du transfert des actions innovantes (classes transitoires, enseignants itinérants,...) sur les différents pays APPEHL 2
5. Renforcer les partenariats avec les OI spécialisées sur les questions de santé et d'éducation en termes stratégiques et opérationnels

Prise en compte HI

1. Une alliance pays (Burkina & Niger) travaillera sur cet enjeu dans la phase 2
2. Création d'un poste de conseiller technique dont l'un des rôles sera de capitaliser les acquis et de les diffuser pour duplication
3. Création d'un poste de coordinateur technique dont l'un des rôles sera de renforcer le système de suivi-évaluation du projet – un temps conséquent sera également consacré lors de l'atelier de lancement avec les équipes pour assurer une collecte de données performante et fiables avec l'appui des référents techniques
4. Un système d'alliance pays :
 1. Approche RBC: Mali, Bénin et Sierra Leone
 2. renforcement en pédagogie inclusive des partenaires pédagogues des pays du projet (tous les pays)
 3. Continuum préscolaire/primaire/secondair Burlina et Niger
 5. Poursuivre et renforcer le travail sur base des dispositifs pluri acteurs en place



4- Présentation de la phase 2

QUEL CONTEXTE?

- Un **contexte international favorable à l'EI**: contexte d'évaluation des OMD (OMD3: assurer l'éducation primaire pour tous) et définition des nouveaux objectifs qui favorisera le plaidoyer de l'EI dans la région
- Adéquation du programme avec les politiques publiques nationales et l'agenda international
- **Sur le plan politique**: élections présidentielles, législatives ou municipales sur la période 2015-2018 au Togo, Burkina Faso, Libéria, Bénin, Mali, Guinée Bissau et Niger.
- **Sur le plan sanitaire**: prise en compte de la situation au Libéria et en Sierra Leone compte tenu de la crise Ebola
- **Sur le plan sécuritaire**: conditions sécuritaires tendues dans la zone Sahel (impact possible notamment sur le Niger – les autres pays n'étant pas impacté par cette situation)

Les éléments clefs

Capitaliser et diffuser

- Inclure 3 nouveaux pays dans la dynamique régionale
- Capitaliser et diffuser les expériences à un niveau panafricain
- Diffusion des résultats des études réalisées dans la phase 1

Un positionnement d'expert technique en EI

- Définir et mettre en œuvre un plan de plaidoyer en s'appuyant sur les partenaires clefs (FOAPH, ANCEFA)
- Continuer l'accompagnement des Ministères de l'Education dans leur planification de l'éducation inclusive

L'EI, un enjeu de qualité

- Travailler sur les outils pédagogiques innovants pour améliorer la qualité de l'enseignement
- Approfondir la réflexion sur l'accompagnement des enfants déficients intellectuels
- Élargir son champs d'action au continuum scolaire (préscolaire et secondaire)

CONCRÈTEMENT...

Lieux d'intervention : Togo, Burkina Faso, Libéria, Mali, Niger, Sénégal
+ Sierra Leone, Bénin et Guinée Bissau



Durée du projet:

3 ans (de janvier 2015 à décembre 2017)

Budget:

Coût total de l'opération 100 % : 3 800 000 €

Participation de l'AFD **47%** : 2 000 000 €

Partenaires du projet:

Les Ministères de l'Education, les Fédérations de personnes handicapées au niveau national et **au niveau régional (FOAPH)** et ANCEFA; les associations de parents d'élèves, les comités de gestion des écoles, les associations de mères éducatrices, les OPH, les collectivités locales et les services techniques déconcentrés de l'état , les écoles ordinaires et spécialisés.



Objectif global : Les conditions favorables d'une mise à l'échelle de dispositifs pluri-acteurs d'éducation inclusive dans 9 pays d'Afrique de l'Ouest sont créées pour accroître la participation sociale et la qualité de vie de tous les enfants (dont les enfants handicapés).

Objectif spécifique : Des dispositifs pluri-acteurs d'éducation inclusive sont développés, consolidés, modélisés et mis en œuvre dans 9 pays d'Afrique de l'Ouest

- **R1:** Les acteurs institutionnels et ceux de la société civile sont en capacité de mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des plans d'action d'éducation inclusive définis de manière concertée
- **R2:** Les acteurs communautaires favorisent une meilleure participation sociale et éducative des enfants handicapés
- **R3:** Les enfants handicapés sont scolarisés dans les écoles de différents niveaux d'enseignement où leur maintien est favorisé grâce à une approche pédagogique inclusive
- **R4:** Les enfants avec une déficience sensorielle ou intellectuelle accèdent à une éducation de qualité via des réponses éducatives innovantes et adaptées.

Les bénéficiaires:

Tous les enfants handicapés de 4 à 12 ans des zones ciblées et leur entourage

- Environ 378 500 enfants scolarisés dans les 1 643 écoles ciblées
- Environ 3 791 acteurs éducatifs (directeurs d'école, enseignants) des écoles ciblées

Le personnel des Ministères de l'éducation et des structures déconcentrées de l'état des 9 pays

Les groupes cibles:

- Les enfants handicapés des zones identifiées des 9 pays et leurs familles, soit environ 55 133 enfants dont 50% de filles ;
- Les acteurs éducatifs (enseignants, directeurs d'école et encadreurs pédagogiques) répartis comme suit : 3 285 enseignants et directeurs d'école dans les zones ciblées qui bénéficieront des formations et d'un accompagnement en classe (dont 50% de femmes) et 221 encadreurs pédagogiques (dont 30% de femmes);
- Les écoles spécialisées des zones ciblées par le programme ;
- 25 représentants des fédérations des associations de et pour personnes handicapées des 9 pays ;
- 198 représentants des OPH des 9 pays ;
- 2 052 représentants des associations de parents d'élèves, des associations de mères éducatrices et des comités de gestion scolaire des écoles de la zone d'intervention ;
- 504 agents des services techniques déconcentrés, et des collectivités locales.

Les points de renfort

***Un dispositif RH identique à la phase 1 avec la création d'un nouveau poste au niveau régional pour renforcer le pool de coordination sur les aspects techniques et opérationnels : 1 conseiller/ère technique éducation inclusive (staff expatrié- temps plein pendant 11 mois)**

***Les modalités de pilotage:**

- Au niveau pays: gestion de projet avec un comité de pilotage national annuel
- Au niveau régional: coordination régionale renforcée, alliances pays et ateliers régionaux (lancement et final)
- Au niveau siège: comité de suivi annuel HI-Afd
- Une évaluation finale externe en fin de projet
- Un audit financier final par un cabinet d'audit indépendant
- Un point d'attention particulier sera donné au système de suivi-évaluation du projet – un temps conséquent sera notamment consacré lors de l'atelier de lancement avec les équipes et l'appui des référents techniques pour assurer une collecte de données performante et fiables tout au long du projet

***Une meilleure prise en compte du genre:**

Les filles handicapées cumulent les discriminations (/déficiência et genre)

- Volonté à travers APPEHL 2 de créer ou de renforcer des liens avec les mouvements des femmes et les ONG œuvrant pour l'inclusion des filles dans l'éducation et de les sensibiliser à la thématique du handicap
- Un travail rapproché avec les associations de parents d'élèves sur cette thématique pourra également être envisagé
- Actions de sensibilisation auprès des partenaires sur le genre
- Collecte systématique des données de façon désagrégées

***Une dimension protection incluse:**

- Participation de la RT protection au séminaire de lancement APPEHL 2
- Renforcer les capacités des acteurs locaux sur les concepts de l'éducation inclusive et leur apporter des connaissances en termes de protection de l'enfance afin qu'ils soient à même d'assurer leur responsabilité dans le domaine de l'éducation en général et de l'éducation des enfants handicapés en particulier en mettant l'accent sur la sécurité à l'école
- Rapprochement d'organisations expertes en protection de l'enfance
- Actions de sensibilisation auprès des partenaires la protection de l'enfant



MERCI – QUESTIONS?